Département du Tarn

MAIRIE DE SEMALENS
2, les Promenades
81570 Sémalens

☎ 05.63.71.74.43
🖷 05.63.70.28.22
mairie@semalens.fr

INSCRIPTION SCOLAIRE

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'Ecole Publique du Théron de Sémalens pour la rentrée 2023-2024.

Pour ce faire, merci de ramener les documents suivants au secrétariat de la mairie.

- Fiche d'inscription
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé ou attestation de vaccination DTP de l'enfant à jour
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation de l'ancienne école, le cas échéant (pour tous les niveaux autres que petite-section)
- En cas de séparation des parents :
  - *copie du jugement attestant du mode de garde
  - *copie du jugement de divorce
- Fiche d'inscription cantine
- Fiche d'inscription garderie

Au plaisir d'accueillir votre enfant dans notre établissement.

Merci de prendre RDV avec la directrice de l'école lorsqu'il s'agit d'une première inscription après le dépôt du dossier en mairie.

Directrice de l'Ecole du Théron : Mme ROSARDE

Permanence administrative le lundi.

Ecole : 05 63 70 81 70 (n'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées)
Mail : ce.0810162L@ac-toulouse.fr

Dossier à ramener en Mairie.